Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/12/2025 - 20706 - 1985 B 00228 - 305 550 519 - HALBRONN

25S26706

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

HALBRONN

Rue des Campanules Lognes

77437 Marne La Vallée Cedex 2

Comptes au 31/12/2024

[redacted]



- SOMMAIRE -

Bilan

Bilan - Actif — 5
Bilan - Passif — 6

Compte de résultat

Compte de résultat — 8

Annexes

Règles et méthodes comptables — 11

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

Immobilisations — 16
Amortissements — 17
Composition du capital social — 18
Provisions et dépréciations — 19
Stock et Encours — 20
Créances et dettes — 21
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan — 22
Produits à recevoir — 23
Charges à payer — 24
Charges et produits constatés d'avance — 25
Charges et produits exceptionnels — 26
Effectif moyen — 27
Rémunération des dirigeants — 28

Engagements financiers, autres informations

Répartition de l'impôt sur les bénéfices — 30
Filiales et participations — 31
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société — 32
Engagents hors bilan — 33

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif — 35
Détail des comptes - Passif — 40
Détail des comptes - Charges — 44
Détail des comptes - Produits — 51

Tableaux fiscaux - Imprimés CERFA

2050 - Bilan Actif — 55
2051 - Bilan Passif — 56
2052 - Compte de résultat — 57
2053 - Compte de résultat suite — 58
2054 - Immobilisations — 59
2055 - Amortissements — 60
2056 - Provisions — 61
2057 - Créances et Dettes — 63
2058A - Détermination du résultat fiscal — 64
2058B - Déficits, provisions non déductibles — 67

2058C - Renseignements divers ——— 68
2059A - Détermination +/- values ——— 69
2059B - Affectation + values court terme ——— 70
2059C - Suivi - values long terme ——— 71
2059D - Affectation + values long terme ——— 72
2059E - Détermination valeur ajoutée ——— 73
2059F - Composition du capital social ——— 74
2059G - Filiales et participations ——— 75

BILAN

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	156 977	150 655	6 321	19 035
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	180 000		180 000	180 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 473 327	1 093 868	379 458	504 110
Installations techniques, matériel, outillage	112 686	103 828	8 857	13 100
Autres immobilisations corporelles	572 926	466 966	105 960	134 089
Immobilisations en cours	35 197		35 197	35 197
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 822 913	515 331	8 307 582	8 379 648
Créances rattachées à des participations	1 250 352	1 208 553	41 798	282 073
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	148 705		148 705	124 256
ACTIF IMMOBILISE	**12 753 086**	**3 539 204**	**9 213 882**	**9 671 512**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 391 530	2 401 025	5 990 504	8 242 187
Avances et acomptes versés sur commandes	28 414		28 414	235 147
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 908 629	357 417	5 551 211	5 822 659
Autres créances	3 037 140		3 037 140	2 314 483
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 109 867		1 109 867	216 322
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	202 845		202 845	78 987
ACTIF CIRCULANT	**18 678 428**	**2 758 442**	**15 919 986**	**16 909 789**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	2 094		2 094	2 932
TOTAL GENERAL	**31 433 610**	**6 297 646**	**25 135 963**	**26 584 233**

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 612 800)	1 612 800	1 612 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			161 280	161 280
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	7 842 219	6 489 473
Report à nouveau			126 309	126 309
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			346 500	1 352 745
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			132 048	102 920
CAPITAUX PROPRES			**10 221 157**	**9 845 529**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			104 283	106 311
Provisions pour charges			25 219	129 356
PROVISIONS			**129 502**	**235 667**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 588 535	6 947 552
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			2 258 904	1 375 523
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 613 274	5 434 450
Dettes fiscales et sociales			1 850 513	2 595 702
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			194 075	110 593
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			280 000	39 214
DETTES			**14 785 302**	**16 503 037**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**25 135 963**	**26 584 233**

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	19 153 596	2 880 423	22 034 019	26 201 947
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 213 917	788 955	2 002 872	2 039 939
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**20 367 513**	**3 669 378**	**24 036 892**	**28 241 887**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 500	22 524
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			277 524	394 061
Autres produits			26 905	-121
PRODUITS D'EXPLOITATION			**24 351 822**	**28 658 352**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 442 006	11 286 207
Variation de stock (marchandises)			2 003 956	5 187 399
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			213 273	223 973
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 917 213	5 136 127
Impôts, taxes et versements assimilés			131 092	129 955
Salaires et traitements			2 766 897	3 024 888
Charges sociales			1 239 682	1 256 053
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			164 638	175 421
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			423 566	365 126
Dotations aux provisions			125 066	231 231
Autres charges			1 317	21 428
CHARGES D'EXPLOITATION			**23 428 711**	**27 037 812**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**923 111**	**1 620 539**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			66 185	63 423
Autres intérêts et produits assimilés			50 254	60 840
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				669
Différences positives de change			3 461	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			226	199
PRODUITS FINANCIERS			**120 128**	**125 133**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			452 444	188
Intérêts et charges assimilées			157 101	232 657
Différences négatives de change			25 282	106 383
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**634 829**	**339 229**
RESULTAT FINANCIER			**-514 701**	**-214 096**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**408 409**	**1 406 442**

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 171	52 619
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 471	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	29 128	29 128
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**68 770**	**81 747**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-68 770**	**-81 747**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-6 861	-28 050
TOTAL DES PRODUITS	**24 471 951**	**28 783 485**
TOTAL DES CHARGES	**24 125 451**	**27 430 739**
BENEFICE OU PERTE	**346 500**	**1 352 745**

ANNEXE

Faits marquants de l'exercice

L'exercice se caractérise par une perte de l'activité de 14% ; Cette baisse est en partie liée à l'attentisme des clients de reporter les contrats sur 2025.

Les marges sur l'année 2024 sont en hausse par rapport à 2023.

Un léger rebond de l'activité se fait ressentir, le montant du carnet de commande au 31 mai 2025 se positionne à 6.490 M€ contre 6.373 M€ au 31 Mai 2024.

Le stock est en diminution de 19% par rapport à 2023, qui s'explique par des livraisons et des facturations de stock antérieur à 2024.

La structure 2D CNC est en cours de liquidation, en conséquent l'intégralité des titres client, participation et créances rattachées à participation ont été provisionnée en totalité.

La structure commerciale Polonaise est fermée depuis le 31 juillet 2024.

La direction s'est rapprochée de ses partenaires financiers pour la négociation d'un crédit court terme et la mise en place d'une ligne d'affacturage. Ces lignes de financement sont en cours de signature.

Activité :

La SAS. HALBRONN distribue des machines-outils à commande numérique.

Intégration fiscale :

La société a signée une convention d'intégration fiscale en date du 4 décembre 2020 conclue avec ses filiales nommées ci-dessous :

- SOCIETE DE REPRESENTATION DE MACHINES OUTILS REPMO
- SA TECHNI CN
- SAS VALEMO
- SARL HALBRONN 3D
- SARL PILOTE TECHNOLOGIE

Comptabilisation de l'impôt au sein du groupe d'intégration fiscal :

- Chaque société du groupe comptabilise son impôt comme si elle était seule ;
- La charge ou le produit comptabilisé correspond à celui qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale ;
- Les économies d'impôts sont transférées aux sociétés concernées.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code du Commerce, des règlements 2014-03, 2015-06 et 2016-07 de l'ANC, et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et hors coûts d'emprunt).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition
Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais d'acquisitions.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.
Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieur au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

ENTREPRISES LIEES

En application du règlement 2010-02 abrogé par le règlement 2014-03, les transactions avec les parties liées ont été, au cours de l'exercice 2024, conclues aux conditions normales de marché.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

STOCKS

Les stocks de machines et accessoires sont évalués suivant leur dernier prix d'achat.

Les autres stocks de marchandises constitués principalement de pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est appliquée pour tenir compte des possibilités effectives d'écoulement sur le marché.les stocks de machines achetées ou reconstruites en fonction de leur nature , de leur ancienneté et des possibilités du marché.
- sur les pièces de rechange à partir de leur rotation et de la connaissance des risques de dépréciation.

Les frais d'approches sont calculés au réel pour les machines concernées. Auparavant, un taux forfaitaire était appliqué. L'impact sur les comptes n'est pas significatif.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, les créances, disponibilités en devises, figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultat de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités complémentaires de fin de carrière.
Il n'a pas été signé un accord particulier.
La convention collective appliquée est celle du Commerce de Gros.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode (par exemple rétrospectives des unités de crédits projetés) en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Âge estimé de départ à la retraite : 64 ans
- Table de mortalité. La probabilité de décès est déterminée à partir de la table de mortalité réglementaire TF 00-02.
- Taux de charges patronales : 45 %
- Taux d'actualisation : 2 %

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31-12-2024 ressort à 498 933 €.
L'option de comptabiliser une provision correspondant à cet engagement n'a pas été retenue par la Société.
L'engagement de départ à la retraite est en partie couverte par des versements sur des fonds supports Euro à hauteur de 140 K€ (CIC) et 142 K€ (CA).
Deux versements avaient été effectués en 2013 et 2015 pour 120 K€ (CIC) et 120 K€ (CA).
Ces versements avaient été enregistrés en charges d'exploitation conformément à la possibilité ouverte.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour risque de garantie

Pour une harmonisation avec les process du groupe, la provision garantie est dorénavant calculée au réel en raison de l'amélioration du suivi et des garanties et des coûts liés.

Provisions pour mise en route

La provision pour mise en route restant à effectuer est évaluée d'après le coût des interventions prévues, machine par machine.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont représentées par des sicav ou fonds commun de placement, évalués au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de pertes latentes calculées par comparaison entre la valeur figurant au bilan et le cours à la clôture de l'exercice.

CREANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
une harmonisation sur le groupe, les créances produites en cas de redressement ou liquidation judiciaire des clients sont provisionnées à 100%. Les créances litigieuses et en retard de paiement font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision pour risques et charges est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au résultat de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève à 40 000 €.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La société refuse toute clause de réserve de propriété de ses fournisseurs.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Néant.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

HALBRONN SAS

17 rue des Campanules
77437 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

[illegible]

HALBRONN SAS

17 rue des Campanules
77437 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société HALBRONN SAS,

Opinion : refus de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HALBRONN SAS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

En raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement du refus de certifier », nous sommes d'avis que les comptes annuels ne sont pas, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement du refus de certifier

Motivation du refus de certifier

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes qui s'opposent à la certification :

- Les titres de la filiale Repmo sont inscrits à l'actif de votre société pour un montant de 8 130 702,40 €. Notre analyse nous amène à considérer qu'une dépréciation de ces titres aurait dû être comptabilisée compte tenue de ses capitaux propres et de son niveau d'activité. La société ne nous a pas fourni d'éléments par ailleurs permettant de corroborer cette valeur.
- Votre société détient une créance de 1 655 628,51 € sur sa société mère. Des informations à notre disposition nous amènent à considérer qu'une dépréciation de cette créance aurait due comptabilisée.
- Votre société fait face à des difficultés financières liées aux résultats du groupe et à son niveau d'activité. Votre société aurait dû mentionner les mesures prises, leur impact, ainsi que les conséquences en cas de non-réalisation des hypothèses sous tendant à la continuité d'exploitation à savoir : rebond du carnet de commande et obtention de lignes de crédits complémentaires.
- Des stocks de machines et pièces détachées sont inscrits à l'actif de votre société et évalués à hauteur de 8 391 530 € en valeur brute et 5 990 504 € en valeur nette. La société ne nous a pas fourni tous les éléments demandés permettant de corroborer cette valeur.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement du refus de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement du refus de certifier » ;

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives aux le montant des factures exclues prévues par cet article et le montant du chiffre d'affaires indiqué ne concorde pas avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Vincennes, le 22 septembre 2025

Les commissaires aux comptes

AC- FI	RSA	TALENZ AUDIT
Soufian MALIK Associé	Stéphane COUTSOLOUCAS Associé	Frédéric CHEVALLIER Associé

HALBRONN

Rue des Campanules Lognes

77437 Marne La Vallée Cedex 2

Comptes au 31/12/2024

[redacted]

BILAN

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	156 977	150 655	6 321	19 035
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	180 000		180 000	180 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 473 327	1 093 868	379 458	504 110
Installations techniques, matériel, outillage	112 686	103 828	8 857	13 100
Autres immobilisations corporelles	572 926	466 966	105 960	134 089
Immobilisations en cours	35 197		35 197	35 197
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 822 913	515 331	8 307 582	8 379 648
Créances rattachées à des participations	1 250 352	1 208 553	41 798	282 073
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	148 705		148 705	124 256
ACTIF IMMOBILISE	**12 753 086**	**3 539 204**	**9 213 882**	**9 671 512**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 391 530	2 401 025	5 990 504	8 242 187
Avances et acomptes versés sur commandes	28 414		28 414	235 147
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 908 629	357 417	5 551 211	5 822 659
Autres créances	3 037 140		3 037 140	2 314 483
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 109 867		1 109 867	216 322
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	202 845		202 845	78 987
ACTIF CIRCULANT	**18 678 428**	**2 758 442**	**15 919 986**	**16 909 789**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	2 094		2 094	2 932
TOTAL GENERAL	31 433 610	6 297 646	25 135 963	26 584 233

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 612 800)	1 612 800	1 612 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			161 280	161 280
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	7 842 219	6 489 473
Report à nouveau			126 309	126 309
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			346 500	1 352 745
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			132 048	102 920
CAPITAUX PROPRES			**10 221 157**	**9 845 629**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			104 283	106 311
Provisions pour charges			25 219	129 356
PROVISIONS			**129 502**	**235 667**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 588 535	6 947 552
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			2 258 904	1 375 523
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 613 274	5 434 450
Dettes fiscales et sociales			1 850 513	2 595 702
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			194 075	110 593
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			280 000	39 214
DETTES			**14 785 302**	**16 503 037**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			25 135 963	26 584 233

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	19 153 596	2 880 423	22 034 019	26 201 947
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 213 917	788 955	2 002 872	2 039 939
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**20 367 513**	**3 669 378**	**24 036 892**	**28 241 887**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 500	22 524
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			277 524	394 061
Autres produits			26 905	-121
PRODUITS D'EXPLOITATION			**24 351 822**	**28 658 362**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 442 006	11 286 207
Variation de stock (marchandises)			2 003 956	5 187 399
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			213 273	223 973
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 917 213	5 136 127
Impôts, taxes et versements assimilés			131 092	129 955
Salaires et traitements			2 766 897	3 024 888
Charges sociales			1 239 682	1 256 053
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			164 638	175 421
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			423 566	365 126
Dotations aux provisions			125 066	231 231
Autres charges			1 317	21 428
CHARGES D'EXPLOITATION			**23 428 711**	**27 037 812**
RESULTAT D'EXPLOITATION			923 111	1 620 539
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			66 185	63 423
Autres intérêts et produits assimilés			50 254	60 840
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				669
Différences positives de change			3 461	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			226	199
PRODUITS FINANCIERS			**120 128**	**125 133**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			452 444	188
Intérêts et charges assimilées			157 101	232 657
Différences négatives de change			25 282	106 383
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**634 829**	**339 229**
RESULTAT FINANCIER			-514 701	-214 096
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			408 409	1 406 442

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 171	52 619
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 471	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	29 128	29 128
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**68 770**	**81 747**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-68 770	-81 747
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-6 861	-28 050
TOTAL DES PRODUITS	**24 471 951**	**28 783 485**
TOTAL DES CHARGES	**24 125 451**	**27 430 739**
BENEFICE OU PERTE	346 500	1 352 745

ANNEXE

Faits marquants de l'exercice

L'exercice se caractérise par une perte de l'activité de 14% ; Cette baisse est en partie liée à l'attentisme des clients de reporter les contrats sur 2025.

Les marges sur l'année 2024 sont en hausse par rapport à 2023.

Un léger rebond de l'activité se fait ressentir, le montant du carnet de commande au 31 mai 2025 se positionne à 6.490 M€ contre 6.373 M€ au 31 Mai 2024.

Le stock est en diminution de 19% par rapport à 2023, qui s'explique par des livraisons et des facturations de stock antérieur à 2024.

La structure 2D CNC est en cours de liquidation, en conséquent l'intégralité des titres client, participation et créances rattachées à participation ont été provisionnée en totalité.

La structure commerciale Polonaise est fermée depuis le 31 juillet 2024.

La direction s'est rapprochée de ses partenaires financiers pour la négociation d'un crédit court terme et la mise en place d'une ligne d'affacturage. Ces lignes de financement sont en cours de signature.

Activité :

La SAS. HALBRONN distribue des machines-outils à commande numérique.

Intégration fiscale :

La société a signée une convention d'intégration fiscale en date du 4 décembre 2020 conclue avec ses filiales nommées ci-dessous :

- SOCIETE DE REPRESENTATION DE MACHINES OUTILS REPMO
- SA TECHNI CN
- SAS VALEMO
- SARL HALBRONN 3D
- SARL PILOTE TECHNOLOGIE

Comptabilisation de l'impôt au sein du groupe d'intégration fiscal :

- Chaque société du groupe comptabilise son impôt comme si elle était seule ;
- La charge ou le produit comptabilisé correspond à celui qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale ;
- Les économies d'impôts sont transférées aux sociétés concernées.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code du Commerce, des règlements 2014-03, 2015-06 et 2016-07 de l'ANC, et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et hors coûts d'emprunt).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition
Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais d'acquisitions.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.
Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieur au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

ENTREPRISES LIEES

En application du règlement 2010-02 abrogé par le règlement 2014-03, les transactions avec les parties liées ont été, au cours de l'exercice 2024, conclues aux conditions normales de marché.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

STOCKS

Les stocks de machines et accessoires sont évalués suivant leur dernier prix d'achat.

Les autres stocks de marchandises constitués principalement de pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est appliquée pour tenir compte des possibilités effectives d'écoulement sur le marché.les stocks de machines achetées ou reconstruites en fonction de leur nature , de leur ancienneté et des possibilités du marché.
- sur les pièces de rechange à partir de leur rotation et de la connaissance des risques de dépréciation.

Les frais d'approches sont calculés au réel pour les machines concernées. Auparavant, un taux forfaitaire était appliqué. L'impact sur les comptes n'est pas significatif.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, les créances, disponibilités en devises, figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultat de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités complémentaires de fin de carrière.
Il n'a pas été signé un accord particulier.
La convention collective appliquée est celle du Commerce de Gros.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode (par exemple rétrospectives des unités de crédits projetés) en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Âge estimé de départ à la retraite : 64 ans
- Table de mortalité. La probabilité de décès est déterminée à partir de la table de mortalité réglementaire TF 00-02.
- Taux de charges patronales : 45 %
- Taux d'actualisation : 2 %

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31-12-2024 ressort à 498 933 €.
L'option de comptabiliser une provision correspondant à cet engagement n'a pas été retenue par la Société.
L'engagement de départ à la retraite est en partie couverte par des versements sur des fonds supports Euro à hauteur de 140 K€ (CIC) et 142 K€ (CA).
Deux versements avaient été effectués en 2013 et 2015 pour 120 K€ (CIC) et 120 K€ (CA).
Ces versements avaient été enregistrés en charges d'exploitation conformément à la possibilité ouverte.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour risque de garantie

Pour une harmonisation avec les process du groupe, la provision garantie est dorénavant calculée au réel en raison de l'amélioration du suivi et des garanties et des coûts liés.

Provisions pour mise en route

La provision pour mise en route restant à effectuer est évaluée d'après le coût des interventions prévues, machine par machine.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont représentées par des sicav ou fonds commun de placement, évalués au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de pertes latentes calculées par comparaison entre la valeur figurant au bilan et le cours à la clôture de l'exercice.

CREANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
une harmonisation sur le groupe, les créances produites en cas de redressement ou liquidation judiciaire des clients sont provisionnées à 100%. Les créances litigieuses et en retard de paiement font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision pour risques et charges est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au résultat de l'exercice au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève à 40 000 €.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La société refuse toute clause de réserve de propriété de ses fournisseurs.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Néant.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	341 309		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 540 992		21 848
Install. techniques, matériel et outillage ind.	112 686		
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	611 655		8 623
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	35 198		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 300 530**		**30 471**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 933 162		203 527
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	124 257		24 751
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 057 419**		**228 278**
TOTAL GENERAL	12 699 258		258 749

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		4 331	336 977	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		89 512	1 473 328	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			112 686	
Installations générales, agencements divers				
Emballages récupérables et divers				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		47 350	572 927	
Immobilisations corporelles en cours				
Avance et accomptes			35 198	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**136 863**	**2 194 138**	
		63 424	10 073 266	
		302	148 706	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**63 726**	**10 221 971**	
TOTAL GENERAL		204 920	12 753 087	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	142 273	12 714	4 331	150 656
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	1 036 881	111 030	54 041	1 093 869
Installations techniques, matériel et outillage industriels	99 586	4 242		103 829
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	477 565	36 653	47 252	466 966
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 614 032**	**151 925**	**101 293**	**1 664 664**
TOTAL GENERAL	1 756 305	164 639	105 625	1 815 319

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.	29 128						29 128
Terrains							
Construct.							
-sol propre							
-sol autrui							
-installations							
Install. Tech							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat. bureau							
Emb. récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL	29 128						29 128

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	100 800			16
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	102 920	29 128		132 049
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**102 920**	**29 128**		**132 049**
Provisions pour litiges	4 436	34 000		38 436
Provisions pour garanties données aux clients	101 875	65 847	101 875	65 847
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer	129 356	25 220	129 356	25 220
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**235 668**	**125 067**	**231 231**	**129 503**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	443 265	72 066		515 331
Dépréciations autres immobilis. financières	828 175	380 379		1 208 554
Dépréciations stocks et en cours	2 153 299	247 726		2 401 025
Dépréciations comptes clients	186 803	175 840	5 226	357 417
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**3 611 543**	**876 011**	**5 226**	**4 482 327**
TOTAL GENERAL	3 950 131	1 030 206	236 458	4 743 879

Dotations et reprises d'exploitation	548 633	236 458
Dotations et reprises financières	452 445	
Dotations et reprises exceptionnelles	29 128	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

RECAP STOCK au 31/12/2024

Libellé	STOCKS			PROVISION				STOCKS NETS
	31-déc.-23	31-déc.-24	Variation	1-janv.-24	Dotation	Reprise	31-déc.-24	31-déc.-24
STOCK MACHINES				1 966 523	247 726	-	2 214 249	2 214 249
non affecté	6 805 147	4 965 113	1 840 035					
affecté	2 306 930	2 140 702	166 228					
Stock en transit		-	-					-
Matériel neuf			-	-			-	-
SOUS TOTAL	9 112 077	7 105 814	2 006 263	1 966 523	247 726	-	2 214 249	2 214 249
Matériel d'occasion	-	-	-	123 199	-	-	123 199	123 199
Matériel d'occasion affecté	5 000	5 000	-	-		-	-	5 000
Matériel d'occasion non affecté	165 203	165 203	-			-		165 203
SOUS TOTAL	170 203	170 203	-	123 199	-	-	123 199	47 004
Accessoires HALBRONN Mag / Luciana	916 764	889 475	27 289	63 579	-	-	63 579	853 185
Accessoires HALBRONN s/ Machine stock	128 207	150 913	22 706	-			-	128 207
Accessoires HUILES / Janik	1 366	1 630	265	-			-	1 366
SOUS TOTAL	1 046 336	1 042 018	4 318	63 579	-	-	63 579	982 758
Pièces détachées Mag / Luciana	60 280	52 196	8 084	-	-	-	-	60 280
Pièces dé. HALBRONN s/ Machine stock	6 589	21 299	14 710	-			-	6 589
Pièces détachées			-	-			-	-
SOUS TOTAL	66 869	73 495	6 626	-	-	-	-	66 869
	10 395 485	8 391 530	2 003 955	2 153 301	247 726	-	2 401 028	1 117 618

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 250 352		1 250 352
Prêts			
Autres immobilisations financières	148 705		148 705
Clients douteux ou litigieux	8 251	8 251	
Autres créances clients	5 900 377	5 900 377	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	10 905	10 905	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	7 502	7 502	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	28 200	28 200	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	645 748	645 748	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	2 414	2 414	
Groupe et associés	2 272 454	2 272 454	
Débiteurs divers	69 916	69 916	
Charges constatées d'avance	202 845	202 845	
TOTAL GENERAL	10 547 673	9 148 616	1 399 057

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 150 421	1 150 421		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	4 438 114	4 438 114		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 613 274	4 613 274		
Personnel et comptes rattachés	600 516	600 516		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	447 742	447 742		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	730 326	730 326		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	71 929	71 929		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	96 173	96 173		
Autres dettes	97 901	97 901		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	280 000	280 000		
TOTAL GENERAL	12 526 398	12 526 398		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 916 674
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	8 307 582		
Créances rattachées à des participations	1 250 352		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	2 043 953		
Autres créances	2 272 454		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 957		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	96 173		

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS				
267801	INTERETS COURUS HAL3D	2 278,61	2 085,11	193,50
267804	INTERETS COURUS 2DCNC	63 906,95	61 338,58	2 568,37
TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS		**66 185,56**	**63 423,69**	**2 761,87**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	FAE - FACTURES A ETABLIR	511 771,82	799 977,11	-288 205,19
418105	FAE - FACTURES A ETABLIR GROUPE	228 778,62	570 558,60	-341 779,98
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**740 550,54**	**1 370 535,71**	**-629 985,17**
AUTRES CREANCES				
438700	ORG. SOCIAUX - PROD à RECEVOIR	7 502,00		7 502,00
448700	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	2 414,00		2 414,00
TOTAL AUTRES CREANCES		**9 916,00**		**9 916,00**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		816 652,10	1 433 959,40	-617 307,30

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408000	FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	253 110,18	607 388,53	-354 278,35
408105	FNP GROUPE	159 965,58	33 202,27	126 763,31
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**413 075,76**	**640 590,80**	**-227 515,04**
AUTRES DETTES				
419800	AVOIRS A ETABLIR	78 748,14	15 001,31	63 744,83
468600	CHARGES A PAYER	19 008,04		19 008,04
TOTAL AUTRES DETTES		**97 754,18**	**15 001,31**	**82 752,87**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	DETTES PROV CONGES PAYES	179 752,00	158 888,00	20 866,00
428210	PROVI COM DUES / HALBRONN	266 297,65	99 354,55	166 943,10
428211	PROV COM DUES / REPMO	66 830,84	129 805,89	-62 975,05
428212	PROV COM DUES / TCN	68 573,26	87 484,74	-18 911,48
438200	PROV.CHARGES/CP & COMMISS° DUS	255 839,76	207 645,00	48 194,76
448600	ETAT - CHARGES A PAYER	44 276,24	103 783,00	-59 506,76
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**881 569,75**	**786 959,18**	**94 610,57**
TOTAL CHARGES A PAYER		**1 392 399,69**	**1 442 551,29**	**-50 151,60**

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	202 845,93	78 987,85	123 858,08
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		202 845,93	78 987,85	123 858,08
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-280 000,00	-39 214,67	-240 785,33
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-280 000,00	-39 214,67	-240 785,33

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amendes et Pénalités	4 171	
Amortissement Dérogatoire	29 128	
Immobisation mise au rebut	35 471	
TOTAL	68 770	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
TOTAL		

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	30	
Employés	8	
TOTAL	38	

Exprimé en €

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Remboursements opérés pendant l'exercice :

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée, car elle conduirait à mentionner une rémunération individuelle.

ENGAGEMENTS FINANCIERS
AUTRES INFORMATIONS

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	408 409	-24 054	432 463
Résultat exceptionnel à court terme	-68 770	17 193	-85 963
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	339 639	-6 861	346 500

Exprimé en €

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
REPMO	1 500 000,00 -105 770,00	100	8 130 702,00		7 127 618,00 -1 983 484,00
PILOTE TECHNOLOGIES	16 769,00 101 225,00	100	17 769,00		2 214,00
HALBRONN 3D	15 245,00 -26 910,00	100	15 225,00	41 798,00	-2 350,00
2D CNC	2,00 -1 416 518,00	100	515 331,00 72 066,00	1 070 729,00	
La Société 2D-CNC n'ayant pas fourni les comptes arrêtés au 31-07-2024, les informations ci-dessus sont celles du 31-07-2023		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Exprimé en €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
HALBRONN, sise au Rue des Campanules LOGNES 77437 MARNE LA VALLEE est la société consolidante	SAS	1 612 800,00	

Banque	CREDOC	Caution	Nantissements	Total
CIC		52 620	4 250 000	4 302 620
HSBC			4 250 000	4 250 000
CREDIT AGRICOLE	727 051	488 000		1 215 051
BPL	1 111 372	340 000		1 451 372
SOCIETE GENERALE		936 070		936 070
KOLB	0			0
LCL				
Total	1 838 422	1 816 690	8 500 000	12 155 113
Banque	Autres engagements		Devise	EURO
HSBC	GARANTIE HOMME CLE			1 000 000
CREDIT AGRICOLE	RESERVATION en JPY		113 500 000	721 904
BPL	RESERVATION en JPY		249 500 000	1 564 286
SOCIETE GENERALE				
KOLB	ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSION			498 933
LCL				
Total			Total	3 785 123
			Total Général	15 940 235

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

HALBRONN
Société par actions simplifiée au capital de 1.612.800 euros
Siège social : Zone industrielle, rue des Campanules Lognes,
77437 Marne la Vallée Cedex 2
305 550 519 RCS MEAUX

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le 15 décembre
A 11 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (l' « **Assemblée** »), au siège social de la Société situé zone industrielle, rue des Campanules Lognes – 77437 Marne la Vallée Cedex 2, sur convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux statuts.

Chaque associé a été convoqué par voie électronique.

La séance est présidée par Monsieur Bernard Bettan, représentant légal de la société Salis Participations, en sa qualité de Président de la Société.

RSA, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, ne participe pas à l'assemblée et est excusé.

Audit Conseil France International, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, ne participe pas à l'assemblée et est excusé.

TALENZ Audit, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, ne participe pas à l'assemblée et est excusé.

Conformément à l'article 24 des statuts, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, [à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés].

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100% des actions.
Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les justificatifs de convocation régulières des associés ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- le rapport de gestion du Président (en ce compris les éléments se rapportant aux comptes consolidés) ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports des Commissaires aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports des Commissaires aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RÉSOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président, (ii) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et (iii) du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports faisant ressortir un bénéfice de 346.500 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée **approuve** le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 60.295 euros.

En conséquence, l'Assemblée **donne** au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président et (ii) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

- le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 346.500 euros en totalité au poste « Autres réserves » qui s'élève à date à 7.842.219 euros et qui passera après affectation à 8.188.719 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 10.221.157 euros.

L'Assemblée **constate** qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport,

approuve les conclusions dudit rapport et, le cas échéant, les conventions y étant mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance (i) du rapport de gestion du Président sur les comptes consolidés, (ii) des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et (iii) du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

prend acte desdits documents, **approuve** en tant que de besoin les comptes consolidés annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Rapport spécial d'alerte des Commissaires aux comptes relatif à des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation de la Société ; Observations et explications de la Présidence

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi dans le cadre de la procédure d'alerte, exposant les faits susceptibles de compromettre la continuité de l'exploitation ainsi que ses observations.

Après avoir entendu le Président exposer à l'Assemblée les explications relatives à la situation financière de la Société et présenter les mesures envisagées pour rétablir la continuité de l'exploitation, notamment :

- Activité :
 - L'amélioration de l'activité commerciale avec une croissance de 51 % du carnet de commande du groupe vs 2024.
 - L'amélioration du CAHT groupe (hors retraitement des intra-groupe) avec une croissance de 10 % par rapport à 2024.
 - L'amélioration des synergies au sein du groupe avec des mouvements intragroupes en croissance de 20 % par rapport à 2024. La complémentarité des structures du groupe se poursuit.
 - Le maintien des marges commerciales
 - La situation à fin juin fait ressortir un résultat net en croissance de 30 % par rapport au résultat net fin 2024
- Trésorerie :
 - Sur les 5 derniers mois de 2025, la moyenne mensuelle des encaissements chez Halbronn a augmenté de 69% en comparaison des 5 premiers mois de l'année
 - A fin octobre, Halbronn était à jour de toutes ses échéances d'emprunt et n'avait aucune dette échue vis-à-vis des organismes sociaux ou fiscaux

- Plan d'actions
 - Constitution début janvier 2026 d'un service recouvrement « groupe » au sein du département finance, couvrant le SAV et les machines afin de réduire les retards d'encaissement
 - Réalisation du plan d'économies et d'amélioration de la performance au niveau du groupe lancé en mai 2025 incluant le regroupement des activités sur deux sites (fermeture du site de Rempo à Roissy), la relance de la mise en place de l'ERP X3, le plan de licenciement économique réalisé en août 2025 et la révision du plan de recrutements 2025 – 2026.

Décide de prendre acte du rapport du Commissaire aux comptes établi dans le cadre de la procédure d'alerte et des explications fournies par le Président.
Invite le Président à poursuivre la mise en œuvre des mesures exposées et à tenir l'assemblée informée de leur évolution.
Ne juge pas nécessaire, à ce stade, d'adopter de mesure complémentaire relevant de sa compétence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Bernard BETTAN